

pour le marché intérieur et pour l'exportation qui tend à la réalisation de trois objectifs: premièrement, protéger le consommateur canadien; deuxièmement, encourager les producteurs à prospecter et à exploiter nos ressources en pétrole non conventionnelles et frontalières; troisièmement, accorder aux provinces productrices des bénéfices équitables, eu égard à la valeur de leurs ressources.

En insistant pour que le fédéral perçoive une part du revenu accru résultant du prix plus élevé du pétrole, le gouvernement n'essaie pas de revendiquer des droits sur les ressources des provinces. Et nous ne chicanons pas non plus sur la façon précise d'établir les prix et les taxes. Mais nous tenons à ce que le gouvernement du Canada soit en mesure de remplir son devoir envers tous les citoyens de ce pays.

Lorsque se présentent des conflits réels ou possibles entre les intérêts des sociétés productrices et le consommateur privé, ou entre les provinces productrices et celles qui ne le sont pas, il y a pour le gouvernement fédéral une obligation claire et fondamentale d'intervenir pour défendre l'intérêt général du pays. Pour intervenir efficacement, nous devons avoir la capacité financière d'orienter l'économie vers les objectifs nationaux et de répartir équitablement à travers le pays le fardeau de l'augmentation des prix.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je veux insister sur ce point, monsieur l'Orateur, parce que de nombreux Canadiens, tant producteurs que consommateurs, ont été amenés à penser qu'il s'agit d'un conflit d'autorité en matière de ressources naturelles. Nous n'envisageons pas l'affaire sous cet angle, monsieur l'Orateur, et nous ne recourons pas à des arguments constitutionnels pour nous emparer de quoi que ce soit. Nous expliquons simplement aux Canadiens quels pourraient être les effets de la crise du pétrole qui a éclaté au Moyen-Orient et qui a eu des conséquences néfastes pour l'économie mondiale. Je voudrais citer maintenant les paroles prononcées par le chef de l'opposition (M. Stanfield) il y a à peine une demi-heure, alors qu'il parlait de l'effet de la situation actuelle sur les économies mondiales. Il a parlé de l'effet délétère.

● (1630)

M. Stanfield: Il y a plus longtemps que cela.

M. Trudeau: Je fais erreur; il y a plus d'une demi-heure. Évidemment, le chef de l'opposition a employé cette expression plus tôt dans son discours. Néanmoins, cela ne change rien. Il ne s'agit pas d'argutie juridique. Il incombe au gouvernement canadien d'épargner au Canada la confusion et le bouleversement qui règnent dans l'économie de nombreux pays qui n'ont pu trouver chez eux les politiques nécessaires pour stabiliser l'impact des prix destructeurs. Le Canada est en mesure d'éviter une telle confusion et c'est pour nous acquitter de notre tâche, qui est de gérer l'économie tout entière et de freiner les pressions inflationnistes—comme le chef de l'opposition l'a si éloquemment signalé—que nous exposons les politiques pétrolières annoncées aux Canadiens.

Il serait impensable que le gouvernement fédéral se dérobe à son devoir sous ce rapport. Autrement, on verrait se produire une dislocation massive de l'économie qui aggraverait de beaucoup l'inflation, le chômage et les disparités régionales. Nous connaissons notre devoir, et nous n'entendons pas y faillir.

Des voix: Bravo!

L'Adresse—M. Trudeau

M. Trudeau: Notre politique de production alimentaire va encourager les cultivateurs et les pêcheurs à augmenter la quantité d'aliments que nous pouvons produire efficacement et économiquement au Canada. En nous efforçant de stabiliser les prix et les revenus, nous procurerons au producteur la sécurité qu'il recherche et il sera dès lors en mesure de produire tout ce qu'il pourra pour alimenter nos marchés intérieur et extérieur et pour contribuer à nos programmes d'aide à l'étranger. Le chef de l'opposition a fait un éloquent plaidoyer en faveur de ces programmes au début de son discours. Je lui dis encore une fois que nous sommes d'accord avec lui, bien que je ne sois pas certain de quel côté les idées aient été volées.

Nous nous attaquons non pas tant aux effets de l'inflation qu'à sa cause même. De ce côté-ci de la Chambre, nous ne pouvons nous laisser impressionner par des palliatifs simplistes, comme la régie des salaires et des prix, qui s'attaquent aux symptômes plutôt qu'au mal. La régie des prix, bien qu'elle puisse soulager temporairement le consommateur, a pour effet, ce qui est beaucoup plus grave et plus dommageable, de tarir les sources d'approvisionnement, témoin l'expérience des États-Unis et du Royaume-Uni. Par ce moyen, on a obtenu de fixer provisoirement les prix de certains produits rares et quelquefois introuvables; puis ces prix se sont mis à monter en flèche lorsque la réglementation a dû prendre fin.

J'allais citer M. Nixon, qui, d'après les journaux, aurait dit que le contrôle des prix et des revenus présente des lacunes. Mais au lieu de m'appuyer sur des autorités que le chef de l'opposition ne semble pas reconnaître...

M. Stanfield: Avez-vous besoin d'une bonne bande magnétique?

M. Trudeau: ... je suis tenté de raconter ce qui a dû être la première histoire drôle que j'ai entendue dans ma vie. C'est l'histoire d'une dame qui entre dans une épicerie et demande un livre de bananes. Le vendeur lui dit qu'elles coûtent 25c. la livre—je pense que c'étaient les chiffres utilisés dans mon enfance. Elle se plaint qu'à un autre magasin dans la même rue, les bananes se vendent 20c. la livre. Quand on lui demande pourquoi elle n'achète pas ses bananes à cet autre magasin, elle répond: «Il ne leur reste plus de bananes.» L'épicier dit alors: «Quand il ne me reste plus de bananes, je les vends 15c. la livre.»

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: C'est une histoire simplette, peut-être la première histoire dont je me souviens et probablement la première que j'ai pu comprendre. Cependant, les histoires simplettes servent à expliquer des solutions simplettes et à les faire ressortir.

C'est parce qu'il est nécessaire de faire preuve de souplesse en cette période de changements économiques rapides que je me méfie des mesures globales et à tout casser comme celles que propose le parti conservateur. Les mesures à tout casser ne peuvent constituer des moyens pratiques que s'il y a quelque chose à casser. Le problème, c'est que l'inflation n'est pas quelque chose d'homogène; c'est un magma informe de facteurs qui sont en mouvement et en conflit, de facteurs qui ne se prêtent pas tous et en même temps à une seule mesure corrective.

Je préfère de beaucoup un système comme celui que nous avons utilisé au cours des derniers mois: des mesures sélectives appliquées de façon différente et à des moments différents, selon les circonstances, à des marchandises et à des services choisis. C'est un système souple et approprié à une société qui veut diriger le changement de la façon la